



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER
en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat

Secrétariat général

Paris, le

11 MARS 2010

Direction des ressources humaines

Note

Département des relations sociales

à

Liste des destinataires
in fine

Affaire suivie par : Lucie Lambertrayar/Mario Niha
prénom.nom@developpement-durable.gouv.fr
Tél. 01 40 81 62 95 / 93 48 – **Fax :** 01 40 81 30 39
Courriel : rs-drh-sg@developpement-durable.gouv.fr

Objet : Mise en place et renouvellement des comités techniques paritaires par consultation des personnels
PJ : circulaire portant sur les modalités d'organisation du scrutin

La mise en place à compter du 1er janvier 2010 de onze directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) au sein du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, rend nécessaire la création de nouveaux comités techniques paritaires. Il s'agit des comités techniques paritaires régionaux de ces nouveaux services.

Par ailleurs, le mandat des membres des comités techniques paritaires des autres services du ministère, composés à la suite du scrutin du 30 janvier 2007 arrive à son terme ; il convient donc de procéder à leur renouvellement.

S'agissant des modalités de composition de ces instances, il est nécessaire d'organiser une consultation directe des personnels en application de l'article 11 alinéa 2 du décret 82-452 du 28 mai 1982 modifié relatif aux comités techniques paritaires (CTP).

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint l'instruction relative aux modalités d'organisation de ce scrutin prévu le 06 mai 2010, pour déterminer les organisations syndicales appelées à représenter le personnel au sein de ces instances.

L'arrêté fixant les modalités de la consultation du personnel organisée afin de déterminer la représentativité des organisations syndicales appelées à être représentées au sein des CTP de certains services et directions du MEEDDM, a été publié au Journal officiel du jeudi 11 mars 2010.

Il vous appartient de mettre en place, **en concertation avec les organisations syndicales**, les modalités d'organisation de la consultation.

Je vous demande d'adresser à la direction des ressources humaines du MEEDDM (département RS) :

- le **procès-verbal** de la consultation, dans les **huit jours** qui suivent le dépouillement ;

- la **décision de désignation des membres** du comité, **dans le mois** qui suit la publication de l'arrêté de répartition des sièges de représentants du personnel au sein des CTP entre les organisations syndicales (cf. fiche n°10).

La présente instruction sera affichée au siège des directions et services dans lesquels a été prévue la consultation des personnels.

La directrice des ressources humaines



Hélène EYSSARTIER



Madame et Messieurs les préfets de région :

- Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement des régions suivantes :
 - ◆ *Alsace,*
 - ◆ *Aquitaine,*
 - ◆ *Auvergne,*
 - ◆ *Basse-Normandie,*
 - ◆ *Bourgogne,*
 - ◆ *Bretagne,*
 - ◆ *Centre,*
 - ◆ *Franche-Comté,*
 - ◆ *Languedoc-Roussillon,*
 - ◆ *Limousin,*
 - ◆ *Lorraine,*
 - ◆ *Poitou-Charentes*

- Centres interrégionaux de formation professionnelle : Aix-en-Provence, Arras, Clermont-Ferrand, Mâcon, Nancy, Nantes, Paris, Rouen, Toulouse et Tours

Monsieur le préfet de Saint-Pierre-et-Miquelon :

- Direction de l'équipement

Monsieur le préfet de Mayotte :

- Direction de l'équipement

Monsieur le directeur du centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques

Monsieur le directeur du service technique des remontées mécaniques et des transports guidés

Monsieur le directeur du centre d'études des tunnels

Monsieur le directeur du centre national des ponts de secours

Monsieur le directeur du centre de prestations et d'ingénierie informatique

Monsieur le directeur de l'école nationale des techniciens de l'équipement (établissements d'Aix-en-Provence et de Valenciennes)

Monsieur le directeur de l'Ecole nationale des travaux publics de l'Etat

Monsieur le directeur de l'école nationale des Ponts et Chaussées

Madame la directrice du laboratoire central des ponts et chaussées

Monsieur le directeur général de l'agence nationale pour l'amélioration de l'habitat

Monsieur le directeur du centre d'évaluation, de documentation et d'innovation pédagogiques

